COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Samedi 4 avril 2020

FONDATION POUR L'ÉCOLE
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
25, rue Sainte-Isaure 75018 Paris

Bac 2020 et élèves du hors contrat : un ajustement bienvenu

Dans son communiqué du 3 avril, la Fondation pour l'école faisait part publiquement de ses plus vives inquiétudes au sujet des mesures de Jean-Michel Blanquer relatives au Bac 2020 annoncées le même jour, et qui sonnaient le glas de l'égalité entre les élèves. Elle se félicite du premier rectificatif intervenu hier soir.

La Fondation pour l'école prend acte des ajustements apportés hier par le Ministre, annoncés lors de son intervention de 20h00 sur France 2 et confirmés par les questions-réponses publiées sur le site internet du Ministère de l'Éducation au même moment.

La Fondation pour l'école, qui s'est fortement mobilisée toute la journée d'hier, en lien avec les nombreux établissements hors contrat directement concernés par ces mesures discriminatoires, tient à remercier vivement les responsables de ces établissements, notamment celui du Puy du Fou et tout particulièrement Philippe de Villiers, dont l'intervention hier après-midi auprès de Jean-Michel Blanquer a été décisive.

La Fondation pour l'école se félicite de voir qu'une conception plus réaliste, et moins idéologique, du traitement des conséquences du confinement ait pu être entendue de l'État.

Elle reste vigilante sur le sujet du Baccalauréat des Premières, sur le traitement du Brevet et sur les conditions de mises en œuvre de la principale mesure rectificative annoncée hier soir pour le Baccalauréat des Terminales. Autant de précisions qui pourront être demandées à l'occasion du *FaceBook Live* annoncé pour lundi 6 avril avec le Ministre de l'Éducation.

Dans cette attente, la pétition reste ouverte : http://chng.it/MS4pvvW4Hf

Contacts Presse Lionel Devic 06 07 39 90 89 Diane Roy 06 62 45 06 32
Contact Juridique Titiane Salleron 07 67 11 46 55

FONDATION POUR L'ÉCOLE

La Fondation pour l'école, facilitatrice d'initiatives éducatives. La Fondation pour l'école est un acteur de la société civile engagé en France depuis 10 ans au service de l'amélioration de l'instruction et de l'éducation de tous les enfants. En soutenant le développement d'écoles indépendantes et la diffusion d'une culture de la liberté d'enseignement dans les établissements scolaires publics comme privés, la Fondation contribue à renforcer l'efficacité et la justice du système éducatif français dans son ensemble. La Fondation a été reconnue d'utilité publique par le Premier ministre (décret du 18 mars 2008). Habilitée à abriter des « fondations sous égide » depuis 2011, elle héberge 11 fondations à ce jour. Pour en savoir plus : www.fondationpourlecole.org.